

3.073 La conservation des plantes médicinales

RECONNAISSANT l'importance fondamentale des plantes médicinales pour les systèmes de santé locaux et traditionnels, ainsi que pour la découverte et la mise au point actuelle et future de nouveaux médicaments ;

CONSCIENT de l'importance actuelle et croissante de la chaîne d'approvisionnement en plantes médicinales et produits d'herboristerie pour les moyens d'existence locaux et les économies nationales ;

ALARMÉ par la menace actuelle et croissante que la surexploitation, la perte d'habitat et d'autres facteurs menaçant les espèces et les écosystèmes font peser sur la survie des espèces de plantes médicinales ;

RAPPELANT la *Déclaration de Chiang Mai – Sauver des vies en sauvant des plantes* – signée le 26 mars 1988 par les membres de la Consultation internationale de Chiang Mai sur la conservation des plantes médicinales, convoquée par l'UICN, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Fonds mondial pour la nature (WWF) qui a été suivie, en 1993, par la publication des *Principes directeurs pour la conservation des plantes médicinales*, par l'OMS, l'UICN et le WWF ;

PRENANT NOTE des efforts déployés par le Groupe de spécialistes des plantes médicinales, établi en 1994 par la Commission de la sauvegarde des espèces (CSE) de l'UICN, pour s'attaquer à ces menaces ; des efforts du programme TRAFFIC (UICN et WWF) consacrés aux espèces médicinales dans le commerce international ; et des contributions des programmes régionaux et du Programme de l'UICN pour les espèces à la conservation des plantes médicinales ;

NOTANT que différentes sessions de l'Assemblée générale de l'UICN et du Congrès mondial de la nature reconnaissent l'usage médicinal comme une valeur importante des espèces et des écosystèmes dans les Résolutions et Recommandations suivantes: 15/11 *Les forêts tropicales humides* (Christchurch, 1981), 19.66 *Ouverture d'une route à travers le Tapón del Darien* (Buenos Aires, 1994), 2.55 *Évaluation des écosystèmes en début de millénaire*, 2.63 *Commerce illicite et/ou non durable d'espèces sauvages entre les pays riverains du Mékong et au départ de ces pays*, et 2.88 *Établissement d'un corridor écologique des Amériques* (Amman, 2000) ;

RECONNAISSANT l'importance des efforts de conservation et d'utilisation durable des plantes médicinales pour les objectifs plus généraux de conservation des plantes identifiés dans la *Stratégie mondiale pour la conservation des plantes*, approuvée par le Congrès mondial de la nature à sa 2e Session, à Amman, en octobre 2000 (Résolution 2.25, *Conservation des plantes*), et adoptée par la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, le 19 avril 2002 à La Haye (décision VI/9) ;

CONSCIENT de la nécessité de réviser et de mettre à jour les *Principes directeurs pour la conservation des plantes médicinales* de 1993, afin de tenir compte de nouvelles difficultés et de changements importants dans l'approche en matière de conservation et d'utilisation durable ;

SE FÉLICITANT de la révision des *Principes directeurs* entreprise par l'OMS, le WWF, TRAFFIC et l'UICN, en consultation avec plus de 600 parties prenantes, dans le monde entier ;

Le Congrès mondial de la nature, réuni du 17 au 25 novembre 2004 à Bangkok, Thaïlande, pour sa 3e Session :

1. SOUTIENT la révision des *Principes directeurs pour la conservation des plantes médicinales* de 1993 en tant qu'entreprise conjointe de l'OMS, du WWF, de TRAFFIC et de l'UICN en consultation avec un large éventail de parties prenantes.

2. PRIE INSTAMMENT les industries pharmaceutiques et de produits d'herboristerie, les bailleurs de fonds, les organisations d'aide au développement, les gouvernements nationaux, les ONG de la conservation et du développement rural et autres acteurs d'approuver et d'appliquer le texte révisé des *Principes directeurs*.
3. DEMANDE au Directeur général de l'UICN et à la CSE de fournir une aide scientifique et technique à ce processus et partenariat institutionnel, et en particulier à la société civile et aux communautés locales, dans la mesure du possible et dans la limite des ressources financières et autres disponibles, afin de terminer la révision et de publier et distribuer largement les *Principes directeurs* révisés.